

Lutte contre le décrochage scolaire

Classe- relais de Sainte-Lucie

Pilotage du dispositif : Inspection Académique et Protection Judiciaire de la Jeunesse

Implantation : Classe relais rattachée au collège Jean Moulin, 5 Rue Ste Lucie Toulouse.

Objectif général :

Réinsérer durablement les jeunes dans un parcours de formation générale, technologique ou professionnelle en les engageant simultanément dans des processus de resocialisation et de réinvestissement dans les apprentissages.

Public visé :

C'est un dispositif destiné à accueillir les collégiens âgés de 15 à 16 ans et demi, entrés dans un processus de décrochage et de démotivation scolaire en vue de leur orientation professionnelle.

Procédure d'affectation :

-2 commissions d'affectation par an en début et en fin d'année scolaire. Possibilité de réunir la commission en cours d'année si des places deviennent vacantes.

-12 places.

Modalités de suivi et d'évaluation:

-Un tableau de suivi des jeunes inscrits dans le dispositif (DEVE);

-Une évaluation du parcours de l'élève pendant la durée du dispositif et préconisations d'accompagnement (équipe classe- relais);

Partenaires de l'Éducation Nationale :

La PJJ ;

Le Conseil Général de la Haute-Garonne,

Financements :

EN : 1 ETP enseignant + une dotation financière de fonctionnement pour l'année scolaire.

PJJ : 2 ETP d'éducateur.

Contacts : Mme Porcher IEN.IO : 05.34.44.87.73

Secrétariat :

Mme Saint-André DVS: 05.34.44.87.74 Mme Dessaux (CAE / PJJ) Tel : 05.61.54.01.70